

2010 : PHD MON AMOUR.

LE CEE, PRÉCURSEUR DANS L'ACCOMPAGNEMENT DOCTORAL

Le CEE accorde une **place importante** aux doctorantes et doctorants qui lui sont rattachés.

La meilleure intégration possible de ces derniers, tant leur accueil que leur encadrement, est par ailleurs cruciale pour les activités du CEE, sa cohésion et son rayonnement.

Les doctorants sont des membres à part entière du laboratoire et ont vocation à participer à ce titre à l'ensemble de ses activités. Un ou une doctorante, au moins, est systématiquement associé à l'organisation des séminaires réguliers du CEE.

Entre 2009 et 2012, 16 thèses ont été soutenues, d'une durée moyenne de 5 ans, certaines ayant été menées en cotutelle avec des universités étrangères (ULB, UCL, Milan-Bicocca, Cologne).

Le statut de doctorant au CEE

Un représentant des doctorants siège au sein du Conseil d'unité. Ils bénéficient de la diffusion de l'information mutualisée dans le cadre du CEE (opportunités de financement, etc.) et interviennent entre autres dans l'organisation des séminaires généraux et internes, afin de présenter leurs travaux ou discuter ceux de chercheurs confirmés. Le laboratoire apporte régulièrement son appui à des initiatives destinées à faciliter leur travail et sa valorisation (conférences, journée d'étude annuelle, etc.).

Un dispositif de soutien innovant

Un dispositif de **soutien et d'encadrement** des doctorants a été mis en place avec la création d'une **Charte des doctorants** du CEE. Il est coordonné par deux membres de l'équipe de recherche, qui constituent les interlocuteurs privilégiés des doctorants en cas de difficultés diverses. Ce dispositif prévoit notamment l'organisation d'un **séminaire des doctorants (Semdoc)**, ainsi que l'**allocation de financements spécifiques** qui permet chaque année à une quinzaine de doctorants de présenter leurs travaux dans des colloques internationaux ou de participer à des Écoles d'été. Deux autres types de structures ont également été mises en place : un comité de suivi et des **groupes d'accompagnement personnalisés**, dont l'utilité est aujourd'hui reconnue par tous en dépit des inquiétudes initiales. Ils ont notamment permis, dans certains cas, de réorienter des recherches confrontées à des impasses.



Et après ?

Le CEE s'efforce de favoriser l'insertion professionnelle académique et non académique des doctorants. Par exemple par l'organisation d'auditions blanches pour des postes d'ATER ou de maître de conférence, ou avec l'aide à la rédaction de projets CNRS. Dans le même esprit, un statut de chercheur associé est accordé à de jeunes docteurs du CEE sans rattachement institutionnel afin de les aider dans leur recherche de poste et dans la poursuite de leurs projets de recherche. Parmi les 16 anciens doctorants du CEE ayant soutenu leur thèse entre 2009 et 2012, **4 ont obtenu des postes de maître de conférence, 4 travaillent en CDI dans le secteur privé ou l'administration, et 4 ont poursuivi un post-doctorat à l'étranger.**